

# Rapport public Parcoursup session 2024

L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 38%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)	Jury par défaut	Autres candidats	18	64	44	44	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	26	26	26	7

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	14	6	6	0	0 %
			Masculin	50	38	38	5	100 %
			<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	2	2	2	1	14,3 %
			Masculin	24	24	24	6	85,7 %
			<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	8	8	0	0 %
				AB	6	6	6	1	50 %
				B	3	3	3	0	0 %
				TB	2	2	2	1	50 %
				<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	11	11	1	33,3 %
				AB	14	14	14	2	66,7 %
				<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	17	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
		<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	3	3	3	1	14,3 %
				AB	12	12	12	4	57,1 %
				B	7	7	7	1	14,3 %
				TB	3	3	3	1	14,3 %
				<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	39	39	39	5	100 %
			En réorientation	4	4	4	0	0 %
			Non scolarisés	4	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	17	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	26	26	26	7	100 %
			<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.P.A.H de Rignac - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (2504)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en enseignement professionnel et technologique. Résultats dans les matières scientifiques (autres candidats)	Notes de première et terminale. Notes de baccalauréat et éventuellement des années d'études supérieures (autres candidats)	Essentiel
	Résultats dans d'autres matières	Notes de première et terminale ou notes obtenues au Baccalauréat	Important
	Progression	Appréciations du conseil de classe sur les bulletins de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Champ "méthode de travail " de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication	Appréciations sur les bulletins de première et terminale. Champ "Capacité à s'investir" de la fiche Avenir	Très important
	Autonomie	Champ autonomie de la fiche Avenir	Très important
	Capacité à fournir des efforts.	Appréciations sur le bulletins de première et de terminale	Très important
	Concentration en cours	Appréciations sur les bulletins de première et terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
	Réussite dans la formation	Avis sur la capacité à réussir de la fiche avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'agriculture et la nature Stages effectués	Rubrique "Activités et centres d'intérêts".	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux La commission d'examen commence par trier les candidats en fonction du parcours scolaire : Bac pro, Bac général, Bac techno et autres parcours. Les fiches avenir sont d'abord examinées et un préclassement est établi en fonction de l'appréciation du chef d'établissement et du professeur principal. Sont ensuite pris en compte les bulletins de première et terminale tout particulièrement les appréciations et éventuellement les résultats du baccalauréat ou autres diplômes pour certains candidats. Vient ensuite la lecture du projet de formation pour examiner la cohérence et la motivation. Pour terminer, la commission regarde la rubrique activités et centres d'intérêts pour mieux cerner le candidat.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La lettre de motivation est souvent brève et impersonnelle (modèle type) et n'apporte aucun élément au dossier de candidature. Dans cette lettre, le candidat doit bien montrer sa motivation, sa passion pour le végétal et le paysage, sa curiosité et son ouverture d'esprit. Il doit aussi bien expliquer son projet professionnel. Il est conseillé aux candidats de venir aux portes ouvertes pour rencontrer l'équipe pédagogique et pour découvrir le site du lycée avec son plateau technique dédié aux travaux paysagers.

**Signature :**

Anne-Marie PRUNET,

Chef d'établissement de l'établissement L.P.A.H de  
Rignac